

Macdonald a compris, probablement mieux qu'aucun homme d'État canadien-anglais de son temps, le sentiment d'injustice qu'éprouvaient les Canadiens français. Mieux que la plupart de ses compatriotes, il comprenait que les Canadiens français désiraient, non pas des concessions, mais le droit d'être traités sur le même pied que l'autre race fondatrice, d'être des partenaires à part entière. A mon sens, le Parlement fédéral pourrait faire davantage pour encourager la bonne entente et l'esprit de collaboration au sein du Canada d'aujourd'hui.

En outre, sir John A. Macdonald a su préserver l'identité canadienne, bien que la nation voisine soit la plus riche et la plus puissante du monde; il y a réussi en étant non pas anti-Américain, mais pro-Canadien. Le problème est toujours d'actualité; nous ne redoutons plus une invasion militaire, mais nous craignons l'assimilation économique et culturelle. A mon avis, notre génération est en mesure d'écarter cette menace avec autant de succès que nos ancêtres en 1867.

Toutefois, monsieur l'Orateur, nous sommes aux prises avec des problèmes auxquels sir John A. Macdonald n'avait pas à faire face. Nous vivons à une époque d'agitation sociale due à une grande révolution scientifique. De nouvelles perspectives s'ouvrent à nos yeux. Les hommes et les femmes de notre pays et du monde entier veulent profiter de toutes les découvertes de la technologie moderne et se servir de la science non seulement pour améliorer le niveau de leur vie, mais aussi la qualité. Je puis seulement exprimer l'espoir qu'en ce jour anniversaire de la naissance de celui qui a, pour la première fois, assumé les fonctions de premier ministre, les membres du Parlement et tous les Canadiens se tourneront vers le passé avec fierté, vers le présent avec résolution, et vers l'avenir avec une confiance sans bornes dans les possibilités qu'offre le Canada, et qui seront réalisées avec la grâce de Dieu.

[Français]

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, rendre hommage à la mémoire de sir John A. Macdonald est un agréable devoir, dans les circonstances, et nous appuyons pleinement et entièrement ce que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Martin) a déclaré tout à l'heure, de même que les observations du chef de l'opposition officielle (M. Diefenbaker) et du chef du Nouveau parti démocratique (M. Douglas).

Sir John A. Macdonald, qui naquit en 1815, fut, de fait, élu premier ministre dès la fondation de la Confédération, qu'il a présidée et façonnée avec d'autres patriotes canadiens des deux groupes ethniques importants,

[M. Douglas.]

c'est-à-dire ceux de langue anglaise et ceux de langue française.

• (3.10 p.m.)

Dès 1867, lors de l'instauration de la Confédération canadienne, sir John A. Macdonald comprit l'existence de deux éléments divers, de deux éléments bien distincts, au sein de notre nation: l'élément anglais et l'élément français. C'est pourquoi il s'est associé, à ce moment-là, à sir Georges-Étienne Cartier pour procéder à la fondation et à la formulation de la constitution canadienne, que nous appelons aujourd'hui les Actes de l'Amérique du Nord britannique.

A ce moment-là, monsieur l'Orateur, sir John A. Macdonald, comme ceux qui étaient avec lui, réalisait l'importance de présenter une constitution acceptable aux deux groupes de Canadiens, dont l'un était de langue anglaise et l'autre de langue française. Le but ultime de sir John A. Macdonald était de réaliser l'unité au Canada, alors qu'il y avait de la désunion, de la mésestente. Par exemple, alors que le Haut-Canada et le Bas-Canada s'entre-dévoiraient, sir John A. Macdonald conseillait d'unir ces deux éléments, ces deux groupes, pour en faire une nation unie, une nation forte, une nation qui pourrait pourvoir au développement naturel des richesses du Canada, non seulement en 1867 mais pour l'avenir.

Monsieur l'Orateur, si depuis 1867, la mésestente est survenue, ce n'est pas la faute de sir John A. Macdonald, ce n'est pas la faute de la constitution ni de la Confédération, comme la faute de certains éléments, de certains individus qui ont donné préséance à leurs propres petites opinions personnelles, au lieu de suivre à la lettre l'esprit de la Confédération et l'esprit de la constitution canadienne. (*Applaudissements*)

Monsieur l'Orateur, ceci m'amène à dire qu'en 1967, alors que nous célébrons aujourd'hui le 152^e anniversaire de naissance de sir John A. Macdonald, nous voyons actuellement des gens, surtout dans la province de Québec, la province d'où viennent 75 députés fédéraux qui tentent de semer encore la zizanie, la mésestente, l'erreur et le mensonge, en essayant d'apposer à l'arrière des automobiles des petites plaques signalant que la Confédération fut et constitue cent ans d'injustice pour la province de Québec.

Or, lorsque sir John A. Macdonald et les autres qui l'accompagnaient ont fondé cette Confédération, en 1867, ils n'avaient pas en tête de créer d'injustice, ni à l'endroit du Québec, ni à l'endroit de l'Ontario, ni à l'endroit des autres provinces, mais ils avaient à cœur d'accorder et d'assurer la justice la plus complète à toutes les provinces qui entraient, à ce moment-là, dans la Confédération.